

Comité de suivi – Esplanade

Présent.e.s :

Habitant.e.s

ACKERMANN Jacqueline	KLIPFEL Monique	SCHWEITZER Marguerite
CORNU Laurence	LIBIS Jean	SITTLER Claude
GOESEL Dominique	MARTINI Jean-Louis	SONNENMOSER Christiane
HERNANDEZ Albert	MONTENAT Marcelle	SPOHR Dominique
HILDEBRAND Béata	RET Pascal	STOLL Jacques

Services

MONHEIT Wanda – Directrice du Territoire Bourse-Esplanade-Krutenau-Conseil des XV-Orangerie

HEUILLARD Flavie – Chargée d’animation de la participation citoyenne Bourse-Esplanade-Krutenau-Conseil des XV-Orangerie (CAPC)

BOUALIGUA Zara – Service civique Participation citoyenne Bourse-Esplanade-Krutenau-Conseil des XV-Orangerie (CAPC)

Ordre du jour :

- Tour de table – présentation des nouveaux membres
- Rôle du comité
- Validation du compte-rendu de l’assemblée de quartier du 28 février
- Remarques des membres du comité
- Demandes des membres du comité
- Propositions du comité de suivi

Rôle du comité de suivi

Le comité de suivi est un groupe d’habitants du quartier qui se réunit plusieurs fois dans l’année (fréquence variable) afin d’organiser les assemblées de leur quartier. Ils ont la possibilité de décider du format de l’assemblée, des sujets qui y seront abordés, des personnes qui y seront conviées, de la communication qui va être réalisée... De plus, ils peuvent être en lien direct avec les autres habitants du quartier afin de transmettre leurs demandes et questions et de les informer des prochaines séances d’assemblées. Enfin, les réunions du comité de suivi restent ouvertes à toutes et tous tout au long de l’année.

Les comptes rendus des précédentes réunions du comité de suivi et de l’Assemblée de quartier sont disponibles sur <https://participer.strasbourg.eu/aq-esplanade>

Validation du compte-rendu de l’Assemblée de quartier du 28 février :

Modifications ou apports souhaités :

- Souhait d’indiquer que la réunion a pris du retard du fait de l’attente de l’arrivée du premier adjoint
 - o Les services expliquent que le premier adjoint avait annoncé son arrivée à partir de 18h45 et que c’est pourquoi les anciens membres du comité de suivi ont souhaité introduire leurs propos seulement à l’arrivée de Mr Agha Babaei. Les invitations étaient déjà parties quand nous avons appris l’heure d’arrivée.

- Besoin de préciser ce qu'est un droit de préemption en l'occurrence procédure du droit d'urbanisme qui fait obligation au vendeur d'un bien immobilier ou foncier d'accorder la priorité à une personne publique, laquelle entend réaliser un aménagement urbain dans le secteur concerné par la vente. Ici, la ville de Strasbourg dans le centre commercial de l'Esplanade.
- La définition juridique sera ajoutée au CR
- Ajouts sur l'intervention d'un membre du comité de suivi qui souhaite que le CR reprenne fidèlement ses propos sur les axes de circulation rue de Londres et Stuttgart. Il souhaite faire les modifications suivantes : dans le quartier de l'Esplanade deux axes de circulation en sens unique :
 - La rue d'Oslo
 - La rue de Stockholm prolongée par la rue de Copenhague.L'accès aux parkings privés en surface et en sous-sol nécessite obligatoirement de pouvoir passer à toute heure de la journée par la rue de Stuttgart. Y interdire la circulation des voitures constitue une entrave à la libre circulation des usagers de la route. Nous ne sommes pas dans la même configuration que la rue de l'Académie qui est fermée à la circulation automobile au droit de l'école.
- Il souhaite ajouter dans ses propos que la résolution du problème de « la circulation des vélos sur les trottoirs réservés aux piétons n'a pas été suivie de mesures de police demandées lors de son intervention il y a près d'un an lors d'une réunion de quartier à l'Ares. Et que seule une verbalisation permettrait de redonner au trottoir sa destination première. »
- Un membre du comité de suivi demande à ce que soit complété son propos d'introduction en début d'Assemblée par : « M. Hernandez rappelle que les démarches entamées les 15 mars et 16 avril 2018 auprès de Monsieur Olivier Bitz, puis auprès de Monsieur Nicolas Matt afin d'exprimer notre questionnement devant l'enclavement que subissait notre quartier compte tenu de l'évolution urbaine tout autour de celui-ci » ... « D'autre part que l'organisation de cette assemblée de quartier... »
- Demande de modification de l'annonce de 40% de logements sociaux, donnée qui n'est pas exacte
 - Effectivement, après vérification, les services indiquent qu'il est de 30,8%.
- Page 8 – Demande de changement par les termes « donnés de circulation qui seront fournies »
- Demande d'ajout sur la réponse de Mme Zielinski qui a « garanti que toutes réunions feront l'objet d'un compte-rendu »

Remarques des membres du comité :

- Résultat de la concertation rue école du 16 février 2023 qui, selon les membres du comité de suivi, n'a pas été entendue car la décision évoquée lors de l'Assemblée n'est pas celle souhaitée par les habitants ni celle acceptée par l' élu de quartier.
 - Les services indiquent qu'une nouvelle réunion aura lieu le 16 mai à 18h30 à la cantine de l'école Sturm pour échanger sur la mise en place de cette rue école.
- Concernant la rue de Stuttgart, un membre du comité tient à ajouter (propos écrits transmis à la CAPC) « qu'il y a 60 ans la ville de Strasbourg, en partenariat avec la Prévention routière, avait initié une démarche pédagogique dans le quartier du Neuhof pour les élèves fréquentant le groupe scolaire Guynemer, et particulièrement ceux domiciliés dans le quartier « Solignac » près du quartier militaire Lizé. Il fallait traverser un axe routier majeur et déjà dangereux à savoir la route du Neuhof. Aussi a-t-on créé au sein des élèves de CM2 des équipes de patrouilleurs. Ces élèves ont été équipés d'un calot blanc, de baudriers blancs et de gants

blancs. Ils venaient 10 mn avant le début des cours ou quittaient les cours 10 mn avant. Ensuite ils se postaient au passage protégé de la route du Neuhof au carrefour de la rue de Solignac, où les attendait un agent de la police nationale puisqu'à l'époque il n'y avait pas de police municipale et rurale... Juste des gardes champêtres ! Ainsi ces patrouilleurs accompagnaient les enfants dans la traversée de la chaussée où la circulation était réglée aux heures d'entrée et de sortie des classes par l'agent de police nationale. Pourquoi ne serait-il pas possible de réitérer ce type d'initiative qui aurait l'avantage d'être pédagogique...en direction des élèves, de leurs parents, et des automobilistes. De surcroît il n'y aurait pas de coûts d'aménagement de la chaussée et d'acquisition de matériel onéreux, de prestations de service de sociétés privées d'ouverture de barrières. La présence d'une patrouille de police municipale s'avèrerait néanmoins nécessaire aux heures d'entrée et de sortie des classes... comme c'est déjà le cas entre autres rue des Orphelins à proximité de la place de Zurich ! Autre grand avantage vous n'auriez pas de résidents du quartier remontés contre ce genre de mesure d'empêcheurs de tourner en rond ! Quand j'entends aussi qu'il est question de fermer la rue de Boston aux automobilistes il y a de quoi se poser la question s'il y a encore des élus sensés du groupe de la majorité du conseil municipal. J'en veux pour preuve d'en douter lorsque j'ai lu dans les DNA du 21 mars dernier l'article « La nouvelle politique de stationnement divise » où un adjoint au maire, Marc Hoffsess qui y est cité, affirme « qu'il n'est pas loin de penser que la voiture a été l'invention la plus catastrophique pour l'humanité ».

- Concernant la sécurité des cyclistes et des piétons sur les trottoirs rue de Londres un membre du comité souhaite ajouter que « pour régler le problème de la circulation des cyclistes sur les trottoirs rue de Londres en particulier il suffit de mener des actions répressives de verbalisation des contrevenants. Le code de la route définit l'espace réservé aux piétons. Il en va de même avenue du Général de Gaulle pour les cyclistes qui empruntent les pistes à contresens. Encore faut-il en avoir le courage et user du pouvoir de la police détenu par la maire ! »
- Le comité de suivi insiste sur le terme concertation souvent employé et qui pour eux n'est pas la même chose que des temps d'information
- Besoin d'être associés à la décision de préemption en amont ou lors du déroulement des dossiers et non pas seulement quand tout est déjà décidé.
- Les ateliers préparatoires sur le projet Esplanade 2030 ont été réalisés sans compte-rendu ce qui ne permet pas aux habitants de prendre connaissance des informations apportées lors de ces ateliers. Un membre du comité de suivi indique que c'est ce qui s'est passé rue de Boston. Il explique aux autres membres que le sujet a été évoqué dans les 5 dernières minutes de l'atelier Espaces Verts mais qu'il a été reporté dans le CR comme acté.
- Besoin de connaître les résultats de l'enquête en ligne sur le parc de la Citadelle et surtout son contenu scientifique (âge des personnes ayant répondu, lieu d'habitation de celles-ci, etc, puis existence ou non d'une pondération des réponses en regard de ces données, pour une image exacte ressortant de cette enquête). Le comité de suivi trouve en effet que cette enquête ne reflète pas les réponses qu'auraient pu apporter les habitants du quartier de l'Esplanade, notamment le fait que les Esplanadiens ne le fréquentaient pas, contrairement aux gens de Neudorf, ce qu'une fréquentation habituelle du parc (hors l'été et les fontaines pour les enfants) ne démontre en rien... Les membres du comité demandent à ce que cette synthèse soit présentée à l'ensemble du quartier.
 - o Création d'un Atelier de quartier sur ce sujet en lien avec le Parc de la Citadelle
- Un membre du comité ajoute que « pour illustrer l'art et la manière de la municipalité à gérer des espaces de la ceinture verte de Strasbourg il suffit de se rendre dans la forêt du Neuhof pour se rendre compte que la municipalité a bloqué des chemins de traverse pour interdire le

cheminement des piétons et entraver la circulation des cyclistes et cavaliers en mettant des troncs d'arbres en travers de ces chemins et en les rejetant sur un seul et même chemin ! »

- Une réunion a été organisée sur la rue de Boston et celle-ci n'a pas été proposée à l'ensemble des habitants : seuls le directeur de l'ARES et la paroisse ont été conviés et n'ont pas donné leur accord car les services ont présenté le projet comme acté bien avant l'assemblée de quartier. Les membres du comité de suivi souhaitent être associés à ces temps de manière systématique.
- Certains membres du comité constatent qu'en l'état, le centre commercial n'est pas attrayant et ont une volonté de créer une cohésion avec l'ensemble des acteurs du Centre Commercial
 - o Le comité de suivi propose la création d'un atelier de quartier sur ce sujet
- Consensus sur le sujet de la rue de Stuttgart par les membres du comité qui ont affirmé que leurs avis n'étaient pas pris en compte
- Certains membres du comité ajoutent que si la rue de Boston est piétonnisée cela risque de créer des engorgements dans les autres rues. Par ailleurs, les bruits causés par le skate-park, surtout le soir, risqueront de perturber les habitants. Ils interrogent la question de la concertation inexistante sur ces grands projets.
- Des membres du comité ajoutent que la participation citoyenne ne prend pas de forme réelle à l'Esplanade
- Un membre du comité souhaite ajouter que « La participation citoyenne est un faux-semblant pour nous faire croire que nous aurons notre mot à dire alors que les choix ont déjà été arrêtés, et qu'au final seul le conseil municipal est souverain dans la prise de décisions »
- Certains membres du comité sont contre le projet de Budget Participatif Place de l'Esplanade car ils trouvent également que cela va occasionner du bruit et du squat.
- Enfin le comité ajoute que la Mairie de quartier place de l'Etoile est plus accessible que la Mairie rue de Rotterdam et qu'il serait plus pertinent de renvoyer les habitants de l'Esplanade cherchant une mairie vers le Centre Administratif.

Demandes des membres du comité :

- Le comité remet en cause les résultats de l'enquête Citadelle et souhaiterait avoir les résultats de cette synthèse
- Besoin d'une réunion de synthèse sur les ateliers de quartier pour avoir une vision d'ensemble

Propositions du comité de suivi :

- Création d'un atelier de quartier Centre Commercial
- Création d'un atelier de quartier mobilité
- Création d'un atelier de quartier Espaces verts et Skate-park
 - o La DT informe également le comité de suivi qu'un atelier de quartier est en cours de création suite à la pétition au sujet de la délinquance place de l'Esplanade et que la proposition pour le rejoindre sera transmise en même temps que l'envoi du CR de l'Assemblée.
- M. Hernandez tient à annoncer que la salle du local de l'ASERE peut être utilisée pour les réunions du comité de suivi si besoin.